

# Collaboration spéciale

## La démocratie au XXI<sup>e</sup> siècle : Responsabilité et prospérité

Le monde développé a beau verser en aide aux pays sous-développés près de 60 milliards de dollars américains par an, la pauvreté et le désespoir que cette aide est censée soulager semblent perdurer. Les slogans continuent — « Éliminons la pauvreté », « Réduisons de moitié la mortalité infantile d'ici 2015 », etc. —, mais les progrès réels et durables sont difficiles à discerner. Pourquoi tout cet argent semble-t-il tomber dans un puits sans fond? Et vers qui pouvons-nous nous tourner pour augmenter l'efficacité de notre aide?

Peut-être faudrait-il nous regarder nous-mêmes et nous demander ce qui apporte au monde développé la prospérité qui semble faire défaut ailleurs.

Un principe, qu'on peut résumer par un seul mot, est largement présent dans le monde développé, mais est souvent peu présent ou absent ailleurs. C'est la responsabilité, l'idée simple que nous devons répondre de nos faits et gestes. Nous devons respecter les règles ou accepter d'en payer le prix lorsque nous les violons.

La responsabilité peut se définir comme « une force incontrôlable qui nous pousse à penser et à agir d'une certaine façon ». Dans le monde développé, la responsabilité fait partie de la vie quotidienne. Notre rendement au travail doit être satisfaisant pour que nous conservions notre emploi. Nous devons payer nos factures à temps si nous voulons jouir d'une bonne cote de crédit. Nous devons respecter les feux de circulation et les limites de vitesse pour éviter les contraventions et les points d'inaptitude. Dans chaque cas, lorsque nous violons les règles, il y a réaction de la part de quelqu'un qui échappe à notre contrôle, mais qui a la capacité de nous juger et de nous infliger une pénalité. Ce ne sont là que quelques exemples de

l'écheveau de responsabilités que nous avons développé pour nous donner une société prospère fondée sur l'éthique.

La responsabilité est omniprésente. Dans le secteur privé, ce sont la concurrence et la réglementation par l'État qui garantissent. Si la concurrence échappe au contrôle du gestionnaire d'entreprise, on peut affirmer qu'il n'en est pas toujours de même de la réglementation de l'État. Quand une entreprise peut influencer la réglementation de l'État de manière à en retirer un avantage particulier, comme dans le cas des appels d'offres rédigés de façon à se conformer aux caractéristiques du produit d'une compagnie, cette réglementation n'est plus alors une force échappant au contrôle de l'entreprise.

Pour le gouvernement, il n'y a toutefois pas de concurrence et sa réglementation n'échappe évidemment pas à son contrôle. Comment assurer alors sa responsabilité? Dans une démocratie, le gouvernement est comptable au Parlement. Les parlementaires sont choisis par leurs électeurs pour surveiller publiquement le gouvernement. Au moment des élections, chaque parti politique cherche à former le gouvernement et à obtenir une majorité au Parlement pour pouvoir mettre en œuvre son programme. Si on ajoute à cela les règles conçues pour récompenser ceux qui appuient le gouvernement et punir ceux qui font bande à part, on voit bien que le Parlement n'échappe pas entièrement au contrôle du gouvernement.

Les parlements sont devenus des surveillants démocratiques du gouvernement qui doivent assumer quatre fonctions précises :

- débattre publiquement et approuver les lois conférant au gouvernement le pouvoir de gérer la société et de fournir des services;



- débattre publiquement et approuver les textes conférant au gouvernement le pouvoir de lever les taxes et impôts nécessaires (le budget);
- débattre publiquement et approuver les textes conférant au gouvernement le pouvoir de consacrer les fonds publics à des services et programmes utiles à la société (les documents budgétaires);
- veiller à ce que le gouvernement lui rende des comptes publiquement.

Lorsque le Parlement est indépendant, c'est-à-dire quand il échappe au contrôle du gouvernement, il travaille dans l'intérêt de l'électorat pour s'assurer que le gouvernement exécute des programmes ciblés, allège la fiscalité et améliore la santé de l'économie.

Tous les parlements subissent l'influence du gouvernement, mais, ce qu'il faut se demander, c'est dans quelle mesure. Jusqu'à quel point le Parlement est-il indépendant? Dans quelle mesure l'électorat est-il bien informé grâce à des médias libres et transparents? Les élections sont-elles justes et équitables, de manière à tenir les parlementaires comptables de leurs faits et gestes?

Dans le monde développé, le Parlement exerce un contrôle raisonnablement indépendant, ouvert et transparent sur le gouvernement, d'où notre prospérité. Dans le reste du monde, il est dominé par le gouvernement — les États à parti unique offrant un exemple commun de Parlement complaisant. Les pots-de-vin et la coercition des parlementaires sont souvent utilisés pour s'assurer que le Parlement n'échappe pas au contrôle du gouvernement. Les mesures d'intimidation des parlementaires, y compris l'emprisonnement et l'assassinat, garantissent l'irresponsabilité du gouvernement.

Un parlement docile peut être une chose merveilleuse pour les gouvernants, mais il engendre une société appauvrie. Lorsque les gouvernants volent impunément les impôts nationaux, il n'y a pas de responsabilité. Le Parlement n'est pas parvenu à exercer de surveillance démocratique et la société se désagrège.

Je crois donc que l'aide étrangère doit viser à instiller dans le monde en développement le concept de surveillance démocratique exercée par des parlements fonctionnels et indépendants. Quand il est tenu responsable de ses faits et gestes, le gouvernement écoute ses citoyens.

Personne ne vote pour la pauvreté, la mortalité infantile, l'analphabétisme, des soins de santé insatisfaisants, des logements insalubres et des services municipaux inexistantes, mais, lorsque la corruption sévit, c'est ce que vivent les électeurs.

Quand un gouvernement n'a pas de comptes à rendre sur ses faits et gestes, la corruption se développe sans frein. Les gouvernants continuent de voler impunément les biens de l'État et les masses appauvries ont peu d'espoir que l'État réponde à leurs besoins.

L'aide étrangère est louable en soi, mais elle ne suffit pas. La solution passe aussi par l'amélioration de la gouvernance et de la responsabilisation des gouvernements.

---

John G. Williams est député conservateur d'Edmonton–St. Albert. Le présent article est une version revue et modifiée de l'exposé qu'il a présenté lors de la 2<sup>e</sup> conférence « Droit et Parlement » organisée par l'Association du Barreau canadien et les légistes du Sénat et de la Chambre des communes. Ayant pour thème « La responsabilité, fondement de la gouvernance démocratique », cette conférence a eu lieu à Ottawa du 2 au 4 novembre 2006.